

**AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION DE PHOTOGRAPHIES ET VIDEOS, DANS UN CADRE NON COMMERCIAL, UNIQUEMENT DANS UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC.  
(Personne mineure photographiée ou filmée)**

Nous soussignés :

**1<sup>er</sup> représentant légal :** .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

**2<sup>e</sup> représentant légal :** .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Autorisons le service communication de la ville de Petite-Forêt à photographier et filmer,

Le ..... à : ..... notre enfant mineur dont le nom est : ..... et demeurant à.....

.....

Et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons le service communication de la ville de Petite-Forêt à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente autorisation.**

Les photographies et vidéos pourront être exploitées et utilisées directement par le service communication de la ville de Petite-Forêt ou être cédées aux partenaires médias et presse locales, sous toutes formes et tous supports connus, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits.

**Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.**

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

**Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrons prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.**

Nous garantissons n'être liés par aucun contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de notre enfant.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à ..... Le, .....

En deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures

(Précédées des noms et prénoms des représentants légaux de l'enfant)

1<sup>e</sup> représentant légal,

2<sup>e</sup> représentant légal,